

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

Décision n° 11858 du 30 septembre 2020 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la garde républicaine – branche « infanterie »

NOR : INTJ2025210S

Le commandant de la garde républicaine,
Vu le code de la défense ;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;
Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;
Vu la décision n° 17888 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1929967S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} novembre 2020 :

Torre Patrick NIGEND : 164 654 NLS : 8 021 388

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} novembre 2020 :

Richard David NIGEND : 166 685 NLS : 8 022 785

Pattyn Nicolas NIGEND : 188 305 NLS : 8 038 676

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} novembre 2020 :

Sava Salvatore NIGEND : 314 478 NLS : 8 109 943

Rousseau Alexis NIGEND : 315 181 NLS : 8 110 171

Liénard Christian NIGEND : 125 970 NLS : 5 243 371

Champagneux Richard NIGEND : 150 958 NLS : 8 009 230

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} novembre 2020 :

Tran Bobby NIGEND : 368 299 NLS : 6 673 280

Rivière Frédéric NIGEND : 162 679 NLS : 8 019 582

Tétaz Adrien NIGEND : 195 478 NLS : 8 048 072

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 30 septembre 2020.

*Le général de division,
commandant la garde républicaine,
É. BIO FARINA*